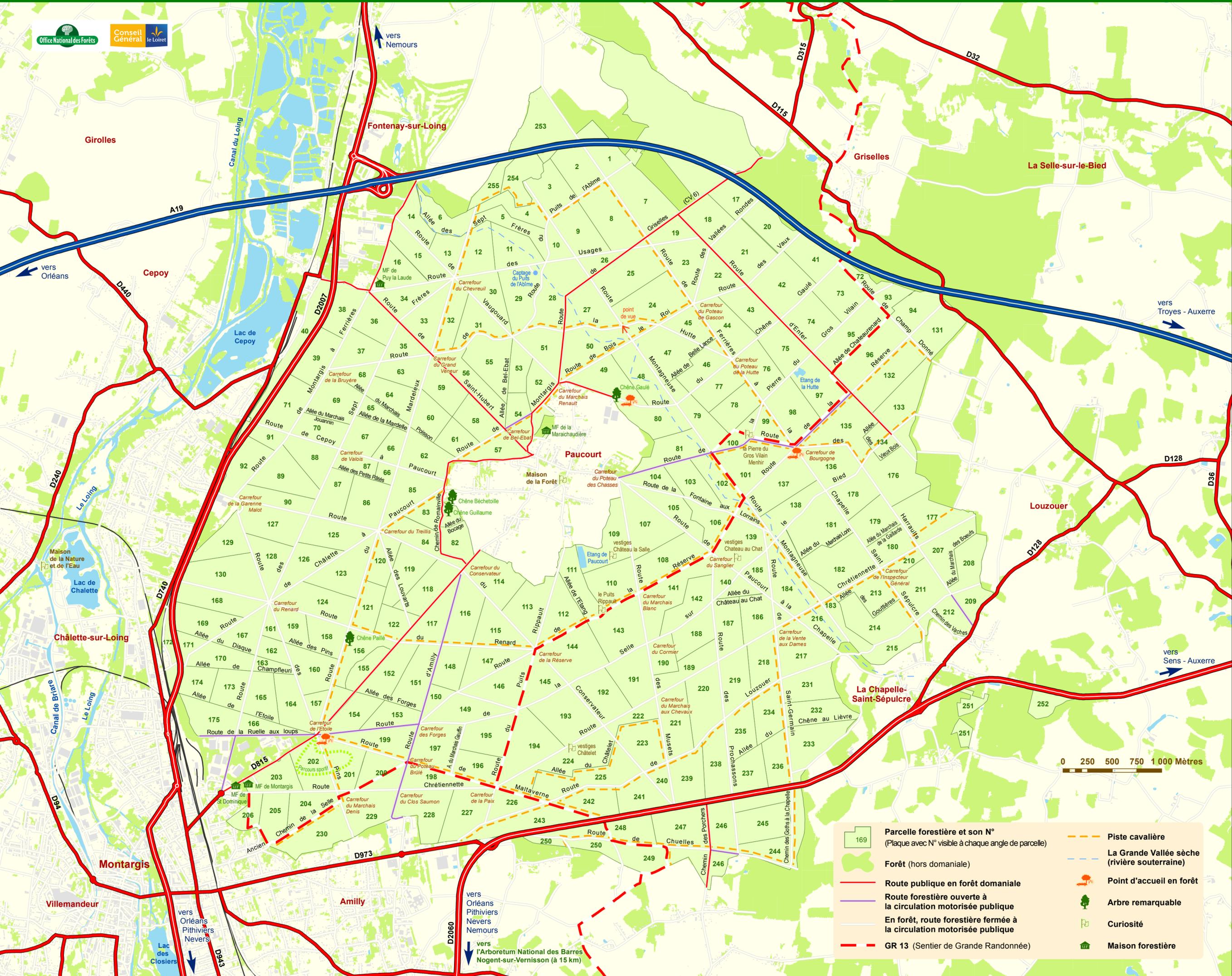


Forêt domaniale de Montargis



Un peu d'histoire

Les sols et la végétation

Les espèces d'arbres

Maison de la FORÊT

CARTE - GUIDE

Issue d'une bande boisée séparant les tribus gauloises des Carnutes et des Senons, la forêt domaniale de Montargis se voit **réduite à sa forme actuelle dès le XII^e siècle**, en raison des défrichements liés à l'agriculture et surtout à l'exploitation des gisements de minerai de fer.

La forêt devient **propriété royale** sous le nom de "Forêt ou Buisson de Paucourt" (château de la Salle construit par Blanche de Castille pour son fils Saint-Louis, selon la légende).

Le village de **Paucourt**, au centre d'une clairière de 230 hectares environ créée au Néolithique, perd de son importance au profit de la ville de Montargis, à la suite de l'incendie qui le dévasta en 1550. A partir du XVI^e siècle, la forêt prend le nom de "**Forêt de Montargis**".

Après la succession de nombreux propriétaires seigneuriaux et monacaux au Moyen Âge (Seigneurs de Courtenay) et le retour de la couronne, la forêt est donnée en apanage à la famille d'Orléans au XVII^e siècle.

Depuis 1848, elle fait partie du **domaine privé de l'Etat**.



Borne à fleur de Lys. De telles bornes servaient à délimiter la forêt royale ; la plupart ont été détruites à la Révolution française.

La forêt de Montargis occupe la bordure ouest d'un vaste **plateau crayeux** (datant du Secondaire : Crétacé supérieur) culminant à une altitude de 132 m, et recouvert d'alluvions plus ou moins grossières, en placage.

Les **eaux** y ont travaillé sous deux formes :
 - creusement de vallées, aujourd'hui sèches (altitude la plus basse : 84 m) ;
 - dissolution de la roche (relief karstique) entraînant ponctuellement, par effondrements, des dépressions appelées mardelles et marchais (petites mares).



Pins sylvestres à l'écorce de couleur "saumonée"

La nature des sols conditionne la végétation forestière. Les sols riches sont les plus représentés et portent les chênes de meilleure qualité, en mélange avec le Hêtre et le Charme. A l'ouest de la forêt, sur des sols filtrants et pauvres en éléments minéraux, le Hêtre et le Charme sont plus rares. Le Chêne est ici en mélange avec des résineux comme le Pin sylvestre.

Le Chêne sessile
 Typique des grandes forêts du Centre de la France, c'est l'essence (ou espèce) la plus représentée localement. Il apprécie les sols sur argiles à silex et est exigeant en lumière.



Le Hêtre
 C'est une espèce très exigeante en humidité atmosphérique. Sa place en forêt de Montargis pourrait être réduite en cas de réchauffement climatique. Son intérêt ne s'illustre ici que dans son mélange culturel avec le Chêne. Il atteint difficilement une centaine d'années.

Le Charme
 Au même titre que le Hêtre, le Charme est un précieux allié du forestier lorsqu'il accompagne le Chêne. Il produit un bois de chauffage apprécié et rejette vigoureusement de souche.

Le Pin sylvestre
 Il se reconnaît à son écorce de couleur "saumonée" dans la partie supérieure du tronc. Peu exigeant vis-à-vis du sol, il est surtout représenté sur le tiers ouest de la forêt, en mélange avec le Chêne. Il se régénère naturellement.

Illustrations : ONF - Atelier de Bourgogne



Située au coeur de **Paucourt**, clairière de la forêt de Montargis, la **Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing** est un lieu de découverte et de sensibilisation de la forêt de Montargis.

Elle met la forêt en scène en proposant une approche sensorielle de l'arbre (chants d'oiseaux, toucher d'écorces, odeur d'humus...) ainsi que des expériences interactives pour se familiariser avec l'écosystème forestier. Différents thèmes liés à la forêt sont abordés : les quatre saisons, la vie de l'arbre et les différentes espèces, le sol forestier, les bêtes du sol...

Des sentiers en forêt complètent la visite :
 • les sentiers du blaireau, du geai, des papillons, des arbres, des insectes, proposent des parcours fléchés ponctués de panneaux et d'énigmes pour mieux connaître la faune et la flore forestières ;
 • le sentier GPS associe technologie et découverte historique du patrimoine forestier : GPS et livret sont mis à disposition du promeneur afin de découvrir des lieux souvent méconnus tels la Pierre du Gros Vilain, la Hutte... ou des curiosités telles le hêtre à deux jambes.

Animations et ateliers de fabrication de nichoirs pendant les vacances scolaires.
 En mai, des artistes réalisent des oeuvres en forêt ; elles prennent une autre dimension en août, époque des spectacles nocturnes.

Ouvert toute l'année
 . Hors vacances scolaires : mercredi, samedi et dimanche
 . Pendant les vacances scolaires : du mercredi au dimanche
 . Fermé les jours fériés et vacances scolaires de Noël
 . Groupes : accueil sur rendez-vous du lundi au dimanche



Une forêt gérée durablement

Un document de gestion pour la forêt
 La forêt domaniale de Montargis s'étend sur 4200 hectares. Elle est gérée par l'**Office national des forêts (ONF)**.

Le premier document de gestion (appelé **aménagement forestier**) date de 1670. L'aménagement de 1784 va donner à la forêt de Montargis son aspect actuel : bornage des limites, ouverture de routes forestières rectilignes avec des carrefours en étoile, découpage rationnel de la forêt correspondant au parcellaire actuel, règles de culture du Chêne et du Charme en fonction des sols.

Les résineux sont introduits au début du XIX^e siècle à l'ouest de la forêt, dans les sols les plus pauvres et secs : Pin sylvestre, puis Pin Laricio et Douglas.



De nos jours, les aménagements forestiers sont révisés tous les 20 ans. Approuvés par arrêté ministériel pour les forêts domaniales, et par arrêté préfectoral pour les forêts des collectivités, ils fixent les grandes orientations de gestion (prévisions de récoltes de bois, plantations, travaux routiers, actions en faveur de la biodiversité...).

L'objectif principal assigné à la forêt de Montargis est la **production de Chêne sessile**, tout en assurant la **protection générale des milieux et des paysages**, ainsi que **l'accueil du public**.

Régénération naturelle
 Le renouvellement des chênes arrivés à maturité s'effectue par **régénération naturelle**. Echelonnée sur une dizaine d'années, les coupes d'arbres dosent la mise en lumière du sol, qui favorise la germination des glands. Une fois installés, les semis de Chêne remplacent les semenciers arrivés à maturité (vers 200 ans). Ce processus naturel nécessite d'être accompagné par des **travaux de dégagement et de dépressage** qui consistent à limiter la végétation concurrente puis à réduire le nombre d'arbres au profit des plus beaux.



Au pied des chênes centenaires, un tapis de jeunes semis s'installe... c'est la forêt de demain

Une production de bois de qualité
 Les **coupes** de régénération, auxquelles s'ajoutent celles d'éclaircie réalisées dans les peuplements plus jeunes, permettent de récolter du bois tous les ans. Cette **récolte** fournit des produits très variés : du bois de chauffage au bois de tranchage (placage utilisé en ébénisterie), en passant par les bois de charpente et de tonnellerie.

PARTENARIAT
 Conseil Général du Loiret et Office national des forêts

Le Conseil Général du Loiret, dans le cadre de sa politique de valorisation des forêts domaniales du département, participe financièrement aux opérations destinées à favoriser l'accueil du public : aménagement et entretien des aires d'accueil, entretien de la voirie ouverte à la circulation publique, maintien de la propreté...

Une forêt accueillante
 Les premières mesures prenant en compte **l'accueil du public** datent de l'aménagement de 1922. Parcourue par nombre de routes et de chemins à **accès réglementé**, dans le souci de préserver tant la tranquillité du public que celle de la faune, la forêt offre divers équipements : carrefours aménagés, circuits et sentiers pour la pratique de randonnées pédestres, cyclistes et équestres, parcours de santé.

Les **routes forestières** peuvent être utilisées pour les **promenades à pied** ainsi que pour la pratique du **vélo**. En revanche, elles sont, pour l'essentiel, **fermées à la circulation motorisée** (les quads et motos sont concernés par cette interdiction). Les chemins qui délimitent les parcelles forestières (unités de gestion forestière) sont également praticables à pied et à vélo.

Attention : certains sentiers peuvent temporairement être interdits lors de la réalisation de coupes et travaux ou pour la protection de la faune et de la flore.

Merci de respecter ces usages.

En forêt de Montargis, la chasse est pratiquée de septembre à mars. Pour vos promenades en toute sécurité, renseignez-vous auprès de l'ONF (ou sur www.onf.fr)

Arboretum National des Barres 45290 Nogent-sur-Vernisson

Avec plus de 2600 espèces majestueuses, rares ou insolites, l'Arboretum National des Barres offre l'une des plus riches collections européennes d'arbres et arbustes des 5 continents, dans un véritable écrin de nature, sur 35 hectares.

Le long de 3 circuits, découvrez cette collection exceptionnelle et unique, issue de l'héritage de la famille Vilmorin en 1821 :
Continentalis : voyagez sur les 5 continents
 Leurs noms évoquent un voyage dans le monde : Ginkgo biloba, Sapin d'Espagne, Séquoia toujours vert, Parrotie de Perse...
Classifica : mettez vos sens en éveil
 En toute saison, laissez-vous entraîner dans un tourbillon d'odeurs et de couleurs : Glycines, Magnolias, Azalées, Arbre aux mouchoirs, Arbre au caramel...
Bizarretum : poussez la porte du rêve
 Tout est surprise sur le chemin de cette collection d'arbres étranges et mystérieux : le Thuya géant aux 80 troncs, l'Arbre de Perse "pleureur", les Hêtres tortillardards...

Tout au long de la saison : animations et évènements pour tous, visites libres ou sur rendez-vous, ateliers...

En accès libre aux heures d'ouverture du site :
 • un **espace vente de végétaux** des pépinières de l'Arboretum
 • un **salon de thé** (boissons, glaces, petite restauration) avec terrasse pour les beaux jours
 • une **boutique** pour prolonger votre immersion "nature"

Ouverture de fin mars à début novembre
02 38 97 62 21



www.arboretumdesbarres.onf.fr
www.facebook.com/arboretumdesbarres

Accès



La charte du promeneur en forêt

Il sait que le feu est l'ennemi de la forêt.	Il n'abandonne pas ses débris en forêt.	Il sait que les fleurs arrachées ne repoussent pas.
Il sait que les jeunes pousses sont fragiles. Il ne trouble pas leur croissance.	Il fait attention à son chien : les animaux de la forêt sont chez eux.	Il respecte les routes forestières fermées et les chemins balisés.
Il sait que les branches cassées peuvent tomber à tout moment.	Il sait que les tas de bois peuvent s'écrouler si on les escalade.	Il sait que les chantiers forestiers sont des zones dangereuses.

Diffusion gratuite - 2014 - Conception - réalisation : ONF - D. Jammes - Photos : G. Debussche, C. Samy - Textes : G. Debussche, C. Samy - Crédits photographiques : ONF & Maison de la Forêt